



Le Courant municipal

Juin 2017 - Volume 23, no 3



Photo : Mario Brouillette

Dans ce numéro

Éditorial	3	Divers	
Mot de la mairesse	3	Filles d'Isabelle	7
Communiqués du bureau		Société d'histoire	7
Résumé des séances du conseil	4	Festival du livre - SSJB	7
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	5	Maison des jeunes	7
Taxes municipales	5	Bibliothèque Émilie-Bordeleau	8
Bureau fermé	5	OMH St-Stanislas - Offre d'emploi	8
Aide financière disponible	6	CAB de la Moraine	8
Programme de subvention de la SDESS		Assoc. des personnes aidantes	8
Permis de brûlage	6	Le relais pour la vie	8
Visite des pompiers	6	La fraude en 3D	9
		Assoc. des loisirs - Horaire de balle	9
		Agenda des événements locaux	10
		Classique de canots	11
		Fête nationale	12

**Municipalité
de Saint-Stanislas**
1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Août 2017

Date de tombée : 3 juillet 2017

ÉDITORIAL

Et si on ramait ensemble...

Voilà un jeu de mots facile avec la rivière qui invite les embarcations à se bercer au gré du vent ou à se laisser propulser à grands coups de rame. Que ce soit pour la détente ou pour la compétition, le 17 juin prochain nous convie à la septième édition de la classique de canots.

Ces épreuves sont de belles démonstrations d'accomplissement. Lorsqu'on rame à l'unisson, on progresse rapidement. Le bateau dragon est un bel exemple de solidarité, de complicité et de communication efficace. Ils sont 21 ou 22 personnes dans une même embarcation dont un batteur et un barreur. Tout un défi pour réussir à avancer. De là, l'expression « ramer dans le même sens » prend toute sa signification. Imaginons le scénario si les rameurs ne respectaient pas le rythme du batteur ni la direction proposée. Ils pourraient ramer fort sans avancer ou tourner en rond ou même chavirer. Beaucoup d'énergie déployée pour un résultat catastrophique. C'est fou comme un mot inapproprié ou mal placé peut induire un effet indésirable. Un haut dirigeant américain nous le démontre bien ces temps-ci. Il rame plutôt à contre-courant avec les résultats qu'il mérite.

Le bateau dragon illustre bien le fonctionnement idéal d'une société, sans jambettes ni malentendus, grâce à une validation des informations plutôt qu'un jugement de ouï-dire. Une communication claire, franche et directe est toujours gagnante. Et si dame nature finissait par ramer de notre bord, ce serait parfait.

Doris Jacob, conseillère

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à toutes et à tous !

Beau printemps, quand reviendras-tu? Probablement l'an prochain... Tu nous as oubliés cette année. Qu'à cela ne tienne, trouvons notre satisfaction ailleurs que dans les heures d'ensoleillement et les degrés.

Les dernières semaines ont permis au conseil municipal de travailler sur un programme d'aide financière tant résidentiel que commercial. Vous pouvez prendre connaissance des modalités sur le site Internet de la municipalité ou encore au bureau municipal.

Au cours des prochaines semaines, des travaux auront cours dans les rues St-Gabriel et du Moulin pour le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout pluvial de même que la réfection de la chaussée. Ces secteurs étaient prioritaires dans le plan d'intervention de la Municipalité révisé en 2016. Les travaux auront aussi cours dans le rang de la Rivière-des-Envies et de la route Marchand, suite à l'obtention d'une subvention au programme AIRRL.

Des félicitations et reconnaissance

La force de notre communauté réside dans l'entraide et l'implication citoyenne. Plusieurs gestes sont posés pour améliorer notre quotidien et donner au suivant. J'aimerais souligner deux faits des dernières semaines.

En premier lieu, l'action des Chevaliers de Colomb qui, une fois de plus, ont donné au suivant en organisant un souper bénéfique au profit du Relais pour la vie, tenu à St-Prosper, et au cours duquel une équipe de Saint-Stanislas participait. Je veux aussi souligner le travail de Sophie Guillemette et Patricia Sills ainsi que de leur famille qui ont tenu lors de la vente de garage du début juin un kiosque de vente de hot-dogs au profit du Camp de jour. C'est un montant de 350 \$ qui a été remis aux loisirs.

En terminant, je voulais souligner que vendredi le 2 juin avait lieu le lancement des mises en candidature pour le Gala artisan qui aura lieu le 10 novembre prochain ici à Saint-Stanislas. C'est une invitation aux entrepreneurs de tous les domaines (agro-alimentaire, commerce, développement durable, économie sociale, exploitation-transformation-production, entrepreneur, nouvelle entreprise, services et travailleur autonome) à poser votre candidature. Vous êtes inspirants pour votre communauté! Vous avez jusqu'au 21 juillet pour déposer votre candidature.

Sur ce, bon été et au plaisir.

Lise Déry, mairesse

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance tenue le 1^{er} mai 2017 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'avril 2017 au total de 123 242,09 \$;
- Adoption du règlement numéro 2017-01 établissant un programme d'aide financière relativement à l'exécution de certains travaux sur le territoire de la municipalité;
- Adoption d'une Politique d'aide au développement économique;
- Octroi du contrat de fauchage des bordures de routes de la saison 2017 à *Location/Excavation Sylvain Mongrain* au montant forfaitaire de 4 599,50 \$ incluant les taxes;
- Présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local, volet AIRRL (accélération des investissements sur le réseau routier local);
- Adoption du règlement 2017-02 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité de Saint-Stanislas;
- Règlement 2009-476-09 modifiant le règlement de zonage 2009-476 en vue d'accorder une dérogation en zone à risque d'inondation pour permettre la construction d'un pont sur la rivière Batiscan;
- Autorisation de dérogations mineures :

30 rue du Moulin :

- dérogation à l'article 8.4 du règlement de lotissement pour le lotissement d'un terrain ayant façade sur rue de 15,02 mètres;
- dérogation à l'article 9.6 du règlement de lotissement pour le lotissement d'un terrain dont la distance minimale entre la rue et la ligne des hautes eaux est de 30 mètres;

470, route 352 :

- dérogation à l'article 18.8 du règlement de zonage pour l'aménagement d'une plate-forme d'entreposage de fumier solide dont la distance de la limite du terrain sera à 6 mètres ;

- Octroi du contrat d'entretien des espaces paysagers, pour la saison estivale 2017, à *Services Paysagers Laberge*, au montant forfaitaire de 5 337,32 \$ incluant les taxes ;
- Octroi d'un contrat de fabrication des armoires de la cuisine de la salle municipale à Roman Heer Ébénisterie au montant de 9 336,90 \$ plus les taxes ;
- Acquisition de *Rolls-Système inc.* d'un volet roulant pour la nouvelle cuisine de la salle municipale au montant de 2 179 \$ plus les taxes ;

Séance tenue le 5 juin 2017 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de mai 2017 au total de 91 048,56 \$;
- Demande d'aide financière au PAARRM (programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal) pour l'exécution des travaux sur les routes suivantes : route 159 (pont de la route Marchand), rue de la Bétonnière et rue Goulet;
- Adoption du règlement 2017-04 relatif au branchement au réseau d'égout;
- Octroi d'un contrat de services professionnels de génie conseils à *Pluritec ltée*, au montant de 59 000 \$, plus les taxes, pour les travaux suivants : remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout pluvial ainsi que de réfection de voirie sur les rue Saint-Gabriel et du Moulin;
- Octroi d'une aide financière de 200 \$ au *Fonds Communautaire des Chenaux* pour le projet *Sacs d'école* 2017-2018;
- Acquisition du lot numéro 6 076 505 en vue de prolonger la rue du Moulin pour permettre la construction d'une résidence;
- Octroi d'une aide financière de 500 \$ à la *Classique provinciale de canots de la Batiscan*;
- Octroi d'un contrat de fabrication des armoires du bar de la salle municipale à Roman Heer Ébénisterie au montant de 6 613,72 \$ plus les taxes.

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE

Mauricienne d'influence – Catégorie Politique

Lors d'une soirée-gala tenue le 28 avril dernier à Trois-Rivières, madame Lise Déry s'est vu décerner le **Prix Mauriciennes d'Influence 2017**, dans la catégorie *Politique*.

Originaire de Saint-Stanislas, impliquée depuis sa tendre jeunesse au sein de sa communauté et plus particulièrement dans l'organisation des loisirs, c'est à l'automne 2009 que madame Lise Déry rejoint les membres du conseil municipal.

Nouvellement conseillère, elle se voit rapidement confier un dossier d'envergure soit, l'élaboration d'une politique familiale municipale. En plus de siéger au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Stanislas ainsi qu'à celui de l'Association des Loisirs de Saint-Stanislas, de belles activités voient le jour sous sa gouverne dont, l'hommage aux finissants, l'hommage aux bénévoles, l'hommage aux pompiers et la vente de garage municipale. Durant toute la durée de son premier mandat, madame Déry a su relever, avec brio, les défis qu'elle s'était fixés et, elle les aime grands!

Réélue par acclamation à l'automne 2013, madame Déry ne chôme pas! Tout en assurant la continuité des dossiers déjà en cours, elle offre sa disponibilité pour venir en aide à ses collègues en cas de besoin. À la suite du décès du maire Alain Guillemette à l'automne 2015, c'est en février 2016 que madame Déry se voit, cette fois-ci, confier la mairie. Tout un défi pour cette jeune femme, mère monoparentale et travailleuse à temps plein, déjà impliquée jusqu'aux oreilles! Mais, il semble bien que rien ne soit à son épreuve! Animée d'une énergie débordante et sans cesse renouvelée, d'une humeur particulièrement joyeuse et empreinte de la plus grande considération envers ses collègues, madame Déry illumine tous ceux qui l'entourent et constitue véritablement un pilier majeur de la communauté stanoise.

Les membres du conseil municipal ainsi que tous les employés tiennent donc à féliciter chaleureusement madame Lise Déry pour sa nomination et communiquer leur immense sentiment de fierté envers celle qui, indiscutablement, constitue une *Mauricienne d'influence*!



TAXES MUNICIPALES

Date d'échéance du 2^e versement

15 juin 2017

**Veillez noter que
le bureau municipal sera fermé**



Lundi 26 juin (St-Jean-Baptiste)

Lundi 3 juillet (Confédération)



**STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

**JE CONSOMME
EAUTREMENT!**

*L'eau est une source de vie...
Il importe de la protéger*

AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALE DISPONIBLE

Règlement établissant un programme d'aide financière relativement à l'exécution de certains travaux sur le territoire de la municipalité :

La Municipalité accorde une aide financière à tout propriétaire d'une unité d'évaluation située sur le territoire de la municipalité lorsque ce propriétaire y construit un bâtiment principal dont l'usage projeté fait partie du groupe Habitation uni-bi et multifamiliale, tel que défini au Règlement de zonage no 2009-476, ou exécute des travaux sur un tel bâtiment.

Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit à une aide financière que si les travaux de construction, d'amélioration ou d'agrandissement entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la Municipalité, à l'égard de l'unité d'évaluation concernée, supérieure à 25 000 \$.

Politique d'aide au développement économique :

Volet 1 - Aide à la relocalisation d'une entreprise

La Municipalité est disposée à accorder une aide financière afin de compenser les frais de relocalisation d'une entreprise commerciale ou industrielle déjà présente sur son territoire.

La valeur imposable de l'immeuble acquis doit être supérieure d'au moins 50 000 \$ à la valeur de l'immeuble libéré.

Volet 2 - Aide générale à une entreprise

La Municipalité est disposée à accorder une aide financière à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé sur son territoire et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence.

Les travaux de construction, d'agrandissement ou d'amélioration doivent avoir pour résultat d'augmenter l'évaluation imposable de l'ensemble des bâtiments imposables concernés d'un montant minimal de 25 000 \$.

Pour connaître les conditions d'admissibilité, vous pouvez consulter ces deux programmes d'aide financière via notre site Internet : Onglet *Services aux citoyens – Programmes d'aide financière*.

PROGRAMME DE SUBVENTION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SDESS)

Considérant que le premier objectif de la SDESS est de favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique de la municipalité, le conseil d'administration a adopté un programme de subvention afin d'aider **financièrement** les propriétaires de commerces et de nouvelles résidences sur le territoire. Évidemment, certaines conditions d'admissibilité s'appliquent!

PERMIS DE BRÛLAGE - FEUX À CIEL OUVERT

En vertu du *Règlement relatif à la prévention incendie (numéro 2013-01)*, il est strictement interdit à toute personne d'allumer ou permettre que soit allumé un feu à ciel ouvert, sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation à cet effet, émis par l'autorité compétente. **Le permis doit être demandé au moins 48 heures à l'avance.**

Quant au feu d'ambiance, il doit être confiné dans un contenant en métal, ou dans une installation faite de matériaux non combustibles, tels que pierres, briques ou blocs de béton et dont le diamètre intérieur ne peut excéder 0,75 mètre. Le feu doit se situer à un minimum de 3 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible .

Il est interdit de brûler les matières explosives, gazeuses, corrosives, carburantes, des déchets domestiques, des matériaux de démolition, des pneus et toute substance composée de plastique ou de caoutchouc.



VISITE DES POMPIERS POUR LA PRÉVENTION À DOMICILE



Samedi le 10 juin 2017, les pompiers du Service des incendies de St-Stanislas poursuivront les visites à domicile pour la prévention des incendies.

Comme il s'agit d'une procédure exigée par le *Schéma de couverture de risque en sécurité incendie*, nous demandons votre collaboration afin de faciliter le travail des pompiers lorsqu'ils se présenteront chez vous.

DIVERS

FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile

Lors de notre réunion du 3 mai 2017, notre aumônier, l'abbé François Gravel, nous a fait l'historique des apparitions de la Vierge, aux enfants Lucie, François et Jacynthe, en 1917 à Fatima. Le 13 mai 2017 marque le centenaire du début des apparitions à Fatima. Le Pape François 1^{er} s'est donc rendu au Portugal pour souligner cet événement..



Par un tirage au sort, Ghislaine Asselin a été élue la Mère de l'année. Louise Cossette, régente, lui a remis des fleurs.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ST-STANISLAS



Conseil 2017-2018 : Lise Bédard, trésorière, Jean-Paul Trudel président, Ghislaine Bédard, secrétaire, Jocelyne Veillette, vice-présidente, Yves Baril, Ginette Trottier, Jean-Marc Beaudoin, Diane Boisvert, Yvan Déry, Ghislaine B. Asselin et absente de la photo Sylvaine Veillette, administrateurs(trices).

La Société d'histoire remercie sincèrement deux pionnières, Ghislaine Brouillette et Liette Cossette Goulet qui ont contribué pendant de nombreuses années, avec passion et générosité, à sauvegarder la mémoire de St-Stanislas.

Lors de la 41^e assemblée générale annuelle, madame Sylvie Lafontaine, infirmière nous a partagé son vécu «*Une journée en CHSLD* ».

FESTIVAL DU LIVRE - SSJB ST-STANISLAS

Dans le cadre du Festival du livre tenu à l'École du Versant-de-la-Batiscan - Pavillon St-Gabriel, la SSJB locale a remis un certificat-cadeau de la Librairie Poirier d'une valeur de 500 \$ pour l'achat de livres.



Sur la photo : Dancy Caouette, directrice adjointe de l'École du Versant-de-la-Batiscan, Thérèse Bouchard, présidente de la SSJB St-Stanislas, et trois élèves de l'école.

MAISON DES JEUNES DE ST-STANISLAS

D'abord, nous tenons à remercier les personnes qui ont collaboré à la collecte de cannettes le 20 mai dernier.

La MDJ fermera ses portes le 10 juin prochain. Cependant, la réouverture à l'automne est incertaine étant donné la baisse importante du nombre d'inscriptions et le manque d'intérêt démontré par les jeunes lors de la dernière saison.

De plus, après plusieurs années à la barre de la MDJ, le comité actuel souhaite se retirer et passer le flambeau à d'autres.

Afin de discuter de l'avenir de la MDJ et évaluer si le besoin est toujours présent, nous avons besoin de l'opinion des jeunes et des parents. Une réunion sera tenue à cet effet en août prochain. La date exacte sera divulguée dans le prochain Courant municipal. Nous espérons vous y accueillir en grand nombre car, plus il y aura de personnes, plus il y aura de bonnes et nouvelles idées.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Lucie Trudel au 418-328-3899.



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

Horaire estival 2017

Du 3 juillet au 8 août
lundi et mercredi de 19 h à 20 h
Fermé les mardis p.m.

Période des vacances de la construction
24 juillet au 4 août 2017 - Fermé
(de retour le lundi 7 août)

Un échange de livres avec le réseau de Trois-Rivières a eu lieu en mai et nous avons fait l'achat de plusieurs volumes. Plusieurs nouveautés sont donc disponibles sur les rayons. Venez voir; les bénévoles se feront un plaisir de vous diriger.

Merci à monsieur Luc Laramée pour les différentes animations effectuées auprès des élèves de l'École du Versant-de-la-Batiscan - Pavillon St-Gabriel. Ce fut très apprécié par les élèves et les professeurs. On se donne rendez-vous en septembre prochain.

L'équipe des bénévoles et moi-même vous souhaitons une période estivale remplie de soleil.

OMH DE SAINT-STANISLAS - RÉSIDENCE BEAUPRÉ

Offre d'emploi - Concierge

L'Office municipal d'habitation est à la recherche d'une ou d'un concierge pour son immeuble situé au 1370, rue Principale.

Les heures allouées pour faire ces travaux ainsi que le salaire annuel sont établis selon les normes de la Société d'habitation du Québec. L'entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} juillet 2017.

Si cet emploi vous intéresse, veuillez communiquer avec Raymonde Bordeleau au 418-328-3320.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

Veuillez prendre note que le Centre d'action bénévole de la Moraine sera fermé à compter du vendredi 7 juillet, et ce, jusqu'au vendredi 4 août 2017 inclusivement. Tous les services du Centre seront interrompus durant cette période. Veuillez prendre note que ceci est aussi applicable pour les dons de vêtements et d'articles divers. C'est avec plaisir que nous reprendrons nos activités dès le lundi 7 août 2017. Merci de votre compréhension.

Nous souhaitons à tous nos précieux bénévoles, nos bénéficiaires et collaborateurs un bel été et de bonnes vacances. Au plaisir de se revoir au mois d'août.



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Journée de ressourcement

Jeudi 15 juin - Notre-Dame-de Montauban

Conférence-atelier portant sur le thème
« Usure de compassion; jusqu'où aller sans se brûler? »
Date limite d'inscription : 8 juin

Visionnement de « Partenaire invisible »

Mardi 20 juin - Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 22 juin - Sainte-Thècle

Dans le but de donner l'heure juste sur les proches aidants, quatre d'entre eux nous laissent entrer dans leur intimité et nous montrent leur dur quotidien.

Après-midi « Jeux de société »

Mardi 27 juin - Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 29 juin - Sainte-Thècle

Pour information ou inscriptions :

Communiquer au 1-855-584-1390 (Sainte-Thècle) ou 819-840-0457 (Saint-Luc-de-Vincennes) ou par courriel à info@aidantsvalleebatiscan.org.

LE RELAIS POUR LA VIE

Le 27 mai dernier, se tenait le Relais pour la vie de la MRC des Chenaux qui avait lieu à Saint-Prospère. S'étant fixé un objectif de 2 500 \$, grâce à vos dons, c'est près de 6 000 \$ que l'équipe des Stanois dirigée par Raymonde Bordeleau a amassé. L'an prochain, le relais se tiendra à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.



LA FRAUDE EN 3D

Détecter, Dénoncer, Décourager

Personne n'est à l'abri d'escroquerie, peu importe son âge, son niveau de scolarité ou son lieu de résidence.

La plupart des fraudes peuvent être évitées. C'est pourquoi il est important d'être vigilant et de les reconnaître afin de se protéger efficacement

LA FRAUDE GRANDS-PARENTS - C'est quoi ?

Il s'agit d'une fraude par téléphone où des gens tenteront de se faire passer pour un membre de votre famille en situation de détresse invoquant un besoin urgent d'aide financière.

Comment font-ils? Les fraudeurs tentent généralement de se faire passer pour un membre de la famille (petit-enfant, nièce, cousin, ou même un ami d'un membre de la famille) qui est dans une situation d'urgence tel un accident ou une arrestation. Leur histoire suit généralement un scénario vraisemblable qui vise à déclencher des réactions d'anxiété et susciter un sentiment d'urgence d'agir.

Ils peuvent souvent invoquer qu'ils sont en compagnie de personnes en autorité comme un policier ou un professionnel tel qu'un médecin ou un avocat.

Ils réclament une aide financière d'urgence, notamment pour payer des dommages sur un véhicule, des honoraires, des frais de caution pour libération, des frais de soins, etc. Ils vous imploreront de ne pas en parler à leurs parents ou à personne d'autre et même parfois de mentir sur la raison de votre retrait d'argent.

Certains fraudeurs pourront demander un virement d'argent tandis que d'autres vont envoyer quelqu'un à votre domicile pour récupérer la somme.

Comment se protéger?

Voici quelques règles simples pour vous protéger et éviter d'être victime de ce type d'escroquerie :

- Les fraudeurs misent sur le fait que vous réagirez émotivement pour aider votre proche en situation d'urgence. Ils peuvent parfois être très insistants et multiplier les appels afin de générer davantage d'anxiété de votre part. Résistez à la pression et à l'envie d'agir rapidement.
- Ne donnez pas de renseignements personnels à votre interlocuteur.
- Posez des questions personnelles auxquelles seul votre proche serait en mesure de répondre.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.
- N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et ne fournissez jamais votre numéro de carte de crédit à moins d'avoir validé l'identité de la personne avec laquelle vous transigez.
- Les policiers ne communiquent jamais avec des citoyens pour obtenir le versement d'une caution et n'ont jamais recours à un service de virement d'argent. En cas de doute et avant d'envoyer toute somme d'argent, communiquez avec le service de police qui dessert votre municipalité (Sûreté du Québec ou service de police local).

Si vous croyez avoir été victime de ce genre de fraude, portez plainte auprès du service de police qui dessert votre municipalité (Sûreté du Québec ou service de police local) et signalez le cas au Centre antifraude du Canada (1-888-495-8501).

ASSOCIATION DES LOISIRS - Horaire des parties de balle locales

Vendredi 9 juin	Enfants	vs	St-Narcisse	Vendredi 7 juillet	Enfants	vs	Ste-Thècle
Mardi 13 juin	Gars	vs	St-Narcisse (2)	Jeudi 13 juillet	Gars	vs	St-Narcisse (2)
Lundi 26 juin	Filles	vs	St-Narcisse			vs	St-Prosper
Mardi 27 juin	Gars	vs	St-Adelphé	Vendredi 14 juillet	Enfants	vs	Ste-Anne
Mercredi 28 juin	Filles	vs	St-Tite	Mardi 18 juillet	Gars	vs	Champlain
Mardi 4 juillet	Gars	vs	Champlain	Jeudi 20 juillet	Gars	vs	St-Narcisse
Mercredi 5 juillet	Filles	vs	St-Maurice	Vendredi 21 juillet	Enfants	vs	St-Séverin

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mercredi 7 juin 17 h 30	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile # 917 Réunion mensuelle à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. Cocktail suivi du souper. Notre digne régente de l'État de la Mauricie et ses représentantes seront des nôtres. Élections. Dernière rencontre avant les vacances. Bon été!
Mercredi 14 juin	 CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903 Réunion mensuelle avec élections du nouveau conseil. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à nos activités cette année.
Samedi 17 juin	 CLASSIQUE PROVINCIALE DE CANOTS DE LA BATISCAN Voir programmation jointe pour plus de détails.
Samedi 17 juin 19 h 30	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry. Bonnes vacances à tous et on se revoit en septembre.
Samedi 24 juin	 SSJB ST-STANISLAS - Activités de la Fête nationale. Voir programmation jointe pour plus de détails.
Lundi 3 juillet 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
15-16 juillet	 MUD & JAM ST-STAN - Pour les mordus de 4x4 Courses et parcours à obstacles/d'habileté. Méchoui et groupe invité (L'Arsenal) en soirée le 16 juillet. Également sur place : Jeux gonflables, cantine, chapiteau et plus. Face au 10, chemin de la Côte St-Louis à Saint-Stanislas
Lundi 7 août 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Jeudi 17 août	 COLLECTE DE SANG - À la salle municipale de Saint-Stanislas. Les organisateurs comptent sur les nouveaux donneurs ainsi que sur les jeunes pour atteindre leur objectif. <i>Donnez du sang, donnez la vie!</i>
Les mardis et jeudis 18 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Parties de pétanque amicales. Bienvenue à tous!
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or
Chaque jeudi 9 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS La marche (pour tous).

CLASSIQUE PROVINCIALE DE CANOTS DE LA BATISCAN À ST-STANISLAS



17 JUIN 2017

TERRAIN À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOLE VERSANT DE LA BATISCAN

ACTIVITÉS FAMILIALES

13h Structures gonflables et Bubble soccer
Présence des pompiers de St-Stanislas

15h Spectacle pour enfants
JIMMY STRATOSPHERE

COURSE DE CANARDS

17h45 Billet en vente au coût 2\$ pour 60/40

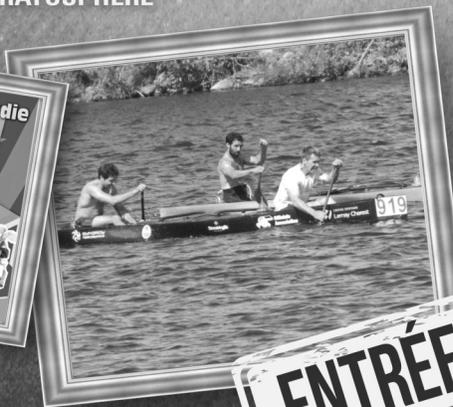
SOUPER

18h30 **SOUPER MÉCHOUI**

Lieu : chapiteau à l'arrière de l'école Versant de la Batiscan
0-5 ans : gratuit — 6-10 ans : 12\$ — Adulte : 20\$
Billets en vente au Marché Bonichoix
ou auprès des membres du comité organisateur

PARTY

21h Spectacle OSN - Sous le chapiteau



ENTRÉE GRATUITE



CANOTS

11h Inscription C1, C2 et rabaska

13h30 Départ Rabaska

13h45 Départ C2

17h Départ - Course C1



ÇA VA BRASSER !!!



Municipalité
de Saint-Stanislas



MARCHE
BONICHOIX
SAINT-STANISLAS



diesel
www.dieselfrance.com



Desjardins
Caisse populaire
de la Moraine



Association des loisirs de
Saint-Stanislas



CLASSIQUE PROVINCIALE
DE CANOTS



Québec, emblème de notre fierté

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-STANISLAS Samedi 24 juin 2017



11h15 Début des festivités et danse

11h30 Volée des cloches
Hommage au drapeau fleurdelisé
Discours patriotique par un représentant
de la Société St-Jean-Baptiste

FÊTE NATIONALE DES JEUNES TERRAIN DES LOISIRS OU GYMNASÉ, EN CAS DE PLUIE

- 10h Bricolage "QUÉBEC, EMBLÈME DE NOTRE FIERTÉ"
STRUCTURES GONFLABLES et maquillage
Chasse aux trésors
Tatouage
- 15h Fin des activités

**JEUX
GRATUITS**

Organisée par l'Association des loisirs de St-Stanislas
Rivine Brault-Lefebvre : 418 386-1200



DÎNER FAMILIAL DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE À LA SALLE MUNICIPALE

**DÎNER ENFANTS
GRATUIT**

11h45 Fèves au lard, buffet froid,
dessert, thé, café, liqueur et jus
Billets en vente (places limitées)
Salle climatisée

APRÈS-MIDI DE DANSE

13h15 Animée par France Hould et Denis Perron
Tirage de prix de présence

15h Collation
16h30 Fin

**VENEZ FÊTER
AVEC NOUS!**

Organisée par SSJ St-Stanislas
Thérèse Duchard : 418 320-0100

